

Protocole santé mentale des élèves « Du repérage à la prise en charge »

Lycée International Jeanne d'Arc

**16, Rue Pierre FOURIER
54000 NANCY**

Description	Qui	Comment
Repérer		
<p>Plusieurs comportements ou actes peuvent être des signes de mal-être et de trouble psychique chez un élève. Il est important de les repérer, et de les signaler, surtout si ces signes se répètent dans le temps.</p> <p>Exemples :</p> <p>*Niveau scolaire : baisse de résultats, problèmes d'attention et de concentration, retards, absentéisme...</p> <p>*Niveau santé : changements d'humeur, tristesse, agressivité envers soi-même ou les autres, isolement, difficulté de rentrer en communication avec autrui, répétition des plaintes somatiques, fatigue, sommeil perturbé, élève qui parle de suicide dans une copie ou à ses camarades...</p>	<p>L'ensemble des personnels de l'établissement</p> <p>Les élèves</p> <p>Les familles</p>	<p>Pour plus d'informations :</p> <p>Reconnaître les signes d'alerte chez les jeunes et adolescents https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/souffrance-psychoque/signes-alerte</p> <p>La santé mentale des enfants https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/sante-mentale/sante-mentale-des-enfants</p> <p>« Enfants en danger : comment les repérer, que faire ? » https://eduscol.education.fr/1013/enfants-en-danger-comment-les-reperer-que-faire</p>
Alerter		
<p>Si des signes alarmants sont décelés chez un élève, il est conseillé d'en alerter les personnels de l'établissement Jeanne d'Arc</p> <p>Mieux vaut alerter, même si l'on n'est pas certain de la gravité de la situation, car une prise en charge précoce des troubles psychiques peut permettre d'éviter des complications. Et un regard pluri-catégoriel sur une situation peut être bénéfique.</p> <p>À noter que certaines situations peuvent nécessiter un signalement immédiat.</p> <p>Exemples de situations d'urgence: traces d'automutilation, propos suicidaires (oral ou écrit), suspicion de violences intrafamiliales...</p>	<p>L'ensemble des personnels de l'établissement</p> <p>Les élèves</p> <p>Les familles</p>	<p>Personnes à alerter :</p> <p>*Par tel en cas d'urgence :</p> <p>CPE : A Balland n° 572/ M Peyrusse n° 574</p> <p>Infirmière : n° 519</p> <p>PsyEn : n°586</p> <p>*Par mail aux CPE, PsyEn, infirmière via le formulaire d'alerte (cf annexe 2)</p> <p>En cas de risque suicidaire et de danger pour l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alerter un personnel ressource (Infirmière Psychologue de l'Education nationale) • Alerter le chef d'établissement + CPE • En cas d'impossibilité de les joindre : composer le 3114 pour avis ou le 15 pour intervention.

Évaluer		
<p>À partir de l'alerte, la situation de l'élève est étudiée par une équipe ressource au sein de l'établissement Jeanne d'ARC afin d'identifier précisément le problème rencontré par l'élève et les signes qui durent, qui se répètent ou se cumulent, d'évaluer la gravité de la situation puis de décider si une orientation vers un autre professionnel est nécessaire.</p>	<p>L'équipe ressource : *CPE :Mathilde Peyrusse *CPE :Annick Balland I*nfirmière :Nadine Boeringer *PsyEn : Hélène Muller</p>	<p>L'équipe ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se réunit pour étudier et évaluer la situation de l'élève, chacun selon ses compétences professionnelles ; • échange dans le même temps avec l'élève et si possible avec sa famille et la personne ayant donné l'alerte afin de comprendre le problème ; • décide des suites à donner, de l'adressage en interne ou en externe si nécessaire.
Adresser		
<p>En fonction de la situation et de la disponibilité des personnels de santé de l'EN, l'équipe ressource peut décider, en accord avec l'élève et sa famille, d'une prise en charge en interne ou en externe, notamment par son médecin traitant.</p>	<p>Coordonnées de quelques partenaires (liste non exhaustive): cf page suivante</p>	<p>L'équipe ressource prend contact avec l'élève et sa famille pour exposer la situation et éventuellement les accompagner sur la nécessité de soins.</p>
<p><u>En interne au lycée Jeanne d'Arc</u> L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par les personnels de santé rattachés à l'établissement soit l'infirmier, le médecin, le psychologue de l'Education nationale.</p> <p><u>En interne à l'Education Nationale</u> L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par les personnels de santé rattachés l'établissement soit le médecin, l'assistant de service social du rectorat, Psychologue de l'Education nationale du CIO.</p>	<p>PsyEn ; Infirmière ; Equipe « un moment pour soi » ; Equipe « programme PHARe »</p> <p>Médecin ; Assistant de service social ; PsyEn</p>	<p>L'équipe ressource discute et décide avec l'élève et sa famille de la mise en place d'aménagements au sein de l'établissement.</p>

<p>En externe à l'Éducation Nationale</p> <p>L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par un professionnel de santé en dehors de l'Éducation Nationale.</p> <p>Un lien peut être fait avec des partenaires ayant l'agrément de l'académie ou du ministère ou avec le conseil local de santé mentale (CLSM) pour l'identification des professionnels de santé notamment.</p>	<p><i>Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) suivi jusqu'à 20 ans :</i></p> <p>Adresses selon le lieu d'habitation de l'élève</p> <p><i>Maison des adolescents (MDA) :</i></p> <p>14 rue François de Neufchateau 54000 Nancy</p> <p>☎ : 03.83.26.08.90</p> <p><i>Maison des addictions</i></p> <p>1 rue Foller –Entrée B</p> <p>54000 Nancy</p> <p>☎ : 03.57.80.66.00</p> <p><i>Urgence hôpital des enfants</i></p> <p>15 et 3114</p> <p><i>Psychologue ou psychiatre en libéral</i></p>	<p>L'équipe ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oriente la famille vers des professionnels de santé (médecins généralistes, psychologues, pédopsychiatres...) ou de structures partenaires (Maisons des adolescents par exemple) pouvant être consultées rapidement en dehors de l'école.
<p>Assurer un suivi</p>		
<p>Après la prise en charge, le suivi de l'élève, y compris lors d'un retour dans l'établissement, est une étape essentielle.</p> <p>Il ne s'agit pas d'un suivi médical mais plutôt d'un suivi de sa situation en termes d'attitude, de résultats scolaires, de relationnel, etc. Il est important de rester vigilant à tout nouveau signe de souffrance psychique tout en veillant à respecter la confidentialité des informations médicales de l'élève en question.</p>	<p>Tout personnel de l'établissement, notamment l'équipe enseignante de la classe de l'élève concerné, les personnels de vie scolaire, les personnels de santé...</p> <p>Equipe « Un moment pour soi »</p> <p>Élèves</p> <p>Familles</p>	<p>L'équipe ressource peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • partager certaines informations avec les personnels de l'établissement qui côtoient l'élève au quotidien, notamment afin de demander de lui accorder une attention particulière à ce moment de sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude ; • prévoir des points réguliers avec l'équipe pédagogique, le professeur principal... pour assurer ce suivi.

Lorsque la souffrance repérée est identifiée comme consécutive à une situation de harcèlement, l'équipe ressource travaille en collaboration étroite avec l'équipe chargée de la prévention et de la lutte contre le harcèlement.




La question de la confidentialité

La confidentialité des informations relatives à la situation des élèves est nécessaire à chaque étape. Le respect de la confidentialité n'empêche pas de prévenir les membres de l'équipe pédagogique concernée d'une attention particulière à accorder à l'élève à ce moment de sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude.

Annexe 1 – Modèles d’informations pour une affiche ou un flyer à destination des élèves


Exemple de flyer pour les élèves des collèges et lycées

Les dimensions proposées permettent aux élèves de le coller dans le carnet de correspondances.



Si tu te sens en situation de souffrance psychique ou si tu constates un comportement inquiétant chez l'un de tes camarades :

- Tu peux en parler à un **adulte de confiance** dans ton entourage ou aux **secouristes en santé mentale** de ton établissement.
- Tu peux aussi en parler à un personnel ressource de ton établissement : l'**infirmier**, le **médecin**, le **psychologue** ou l'**assistant de service social**.

 En cas d'urgence, de risque de suicide, alerte au plus vite oralement un **adulte de confiance** ou appelle le **31 14** (numéro national de prévention du suicide).

Annexe 2 – Modèle de fiche d'aide au repérage et d'alerte

Fiche à destination des adultes

FICHE D'AIDE AU REPÉRAGE D'ÉLÈVES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

Cette fiche peut être remplie par toute personne témoin d'un élève en situation de souffrance psychique.

i En cas d'urgence, en cas de suspicion de risque de suicide, alertez au plus vite oralement un personnel de santé ou appelez le 31 14.

Fiche à envoyer par mail à la CPE concernée par la classe, l'infirmière et la PsyEn

Toutes les informations partagées via cette fiche seront traitées de manière confidentielle.

Élève concerné

Nom : Prénom :

Classe :

Personne rédigeant la fiche

Si vous signalez quelqu'un et que vous souhaitez un retour ou pour pouvoir apporter davantage de précisions, merci de donner vos coordonnées :

Nom : Prénom :

i il n'est pas demandé d'explorer la situation, les symptômes, les habitudes de vie, mais simplement de décrire ce qui a été constaté, ce qui vous inquiète :

Vous avez l'impression que l'élève a des difficultés concernant le ou les domaines suivants :	Observations
Sommeil : somnolence en journée, fatigue récurrente...	
Alimentation : modifications de l'appétit, perte de poids ou prise de poids excessive...	
Santé physique : passages aux toilettes, à l'infirmerie, plaintes somatiques fréquentes/douleurs multiples...	
Affectif/émotionnel : tristesse, excitation, anxiété, instabilité, nervosité, agressivité...	
Scolaire : absentéisme, retards fréquents, fléchissement scolaire soudain, refus, rupture, phobie scolaire, échec scolaire...	
Comportemental : difficultés à faire face au quotidien, isolement, mutisme, relation de dépendance aux adultes, agressivité envers les autres ou soi-même, violence...	
Consommation excessive de produits/addictions (tabac, alcool, médicaments, cannabis...)	
Mal-être : attitude inquiétante...	

Date :